

ECHO

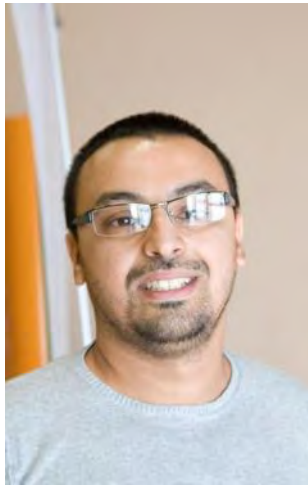
Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash

**Contre la
barbarie...
La CGT
s'engage
pour la
Paix!**



- Une : Conception (propriété UD)
- P2 : Editorial
- P3 : Etat d'urgence
- P4 et 5 : Luttés
- P6 : Centre de gestion Comité général
- P7 : Interview
- P8 : Vie syndicale Pub



DU RIRE AUX LARMES...

Tout d'abord nos pensées vont vers l'ensemble des familles touchées par les attentats à Paris. A tous ceux et celles qui ont perdu un proche, un ami, un collègue, un camarade dans cet acte de barbarie sans précédent dans notre pays.

Pour ma part, après l'émotion, c'est la colère qui a fait surface. Comment en est-on arrivé là ?

La France, pays des droits de l'Homme, perçue encore il n'y a pas si longtemps comme la nation de la paix.

J'ai trouvé une partie de la réponse dans la politique de guerre qu'a menée SARKOZY, et maintenant HOLLANDE, que ça soit en Afghanistan, en Irak, en Libye, et maintenant en Syrie où il sème la mort et la terreur à l'image de ce que nous avons vécu ce vendredi 13.

Ils ont infligé et continuent d'infliger tellement de souffrances qu'aujourd'hui nous récoltons malheureusement ce qu'ils ont semé.

Nous avons à faire à un gouvernement irresponsable HOLLANDE/VALLS et le Parti Socialiste qui nous conduit droit dans le mur, ils profitent de ses actes criminels que nous avons subis pour nous infliger l'état d'urgence, pour réduire nos libertés et nous monter les uns contre les autres. Ils sont déjà dans une stratégie électorale en appelant à l'unité nationale.

Ne nous trompons pas de cible, ne faisons pas d'amalgame entre les attentats et les réfugiés fuyant les bombes françaises entre autres dans leur pays.

Stop à leur politique de guerre qui favorise encore plus le terrorisme et dont le peuple est toujours la seule victime.

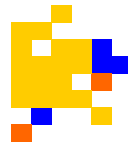
Défendons plus que jamais, les valeurs de solidarité, de paix, de fraternité et de démocratie.

Ne nous laissons pas égarer par l'émotion légitime, mais laissons place à la lucidité et à la raison.

Hicham Rady, membre du bureau de l'UD

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
18 avenue Jules Ferry
03100 MONTLUCON
Laurent Indrusiak -
Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel -
Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 € 30
C.P.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : ART ET NET
03190 Audes

ETAT D'URGENCE DÉCRYPTAGE



A la suite des attentats perpétrés dans Paris et sa proche banlieue vendredi 13 novembre 2015, l'état d'urgence a été instauré dans notre pays, ainsi que le contrôle aux frontières et la mobilisation de l'armée. Il est sans doute utile de mesurer, ici, les conséquences et les répercussions de cette décision qui va peser dans le quotidien des citoyens du pays et dans notre activité revendicative.

APRÈS LE CHOC DES ACTES BARBARES, LES MESURES CHOCS.

Après consultation de tous les partis politiques, pour adapter la France à « l'état de guerre », l'arsenal a encore été durci : déchéance de la nationalité pour les individus, même s'ils sont nés français ; assouplissement des mesures de contrôle de la loi renseignement ; élargissement de la possibilité d'utilisation des armes par les forces de l'ordre ; mise en place d'un fichier permettant le fichage de passagers aériens ; expulsion des Imams radicaux ; proposition d'incarcérer préventivement des citoyens fichés « S » transmise pour avis au Conseil d'Etat.

Ces mesures s'accompagnent de moyens renforcés pour la Police, la Justice et le gel des effectifs de l'Armée jusqu'en 2019. Au-delà des mesures immédiates, l'exécutif a voulu également adapter le cadre juridique actuel à l'état de guerre qu'il a proclamé. Le Président a ainsi fait voter immédiatement une loi prolongeant l'état d'urgence de 12 jours à 3 mois. En reprenant à son compte la quasi-totalité des propositions sécuritaires et guerrières de l'opposition, assortie d'une révision de la Constitution, le Président envoie le message d'une nouvelle ère où la règle et l'exception démocratique sont redéfinies. Le Président engage la démocratie française dans un tournant potentiellement dangereux...

ON NE CADENASSE PAS LES REVENDICATIONS NI LA LIBERTÉ D'OPINION.

La CGT, nous sommes favorables à un renforcement de la sécurité et des libertés des citoyens, mais il ne faudrait pas confondre moyens et effectifs de police et gendarmerie sup-

plémentaires avec une restriction des libertés individuelles et collectives. De même, combattre, écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi. Ce n'est pas non plus une quelconque modification de la Constitution qui permettra de tarir les sources de financement et d'armement des terroristes. L'état français est le 2^{ème} pays vendeur d'armes au monde, devant la Russie et la Chine. La CGT exige l'arrêt de tout commerce d'armes avec les états qui entretiennent des liens avec les terroristes et demande que soit priorisée la recherche de solutions multilatérales dans le cadre de l'ONU.

L'ÉTAT D'URGENCE DOIT ÊTRE AUSSI SOCIAL

La CGT refuse que les salariés et la population française, à travers des modifications de la Constitution, soient placés, de fait, dans un état d'urgence permanent.

La CGT refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés.

La CGT prend note que le Président annonce « ne plus considérer le pacte de stabilité comme un horizon indépassable ». Elle exige donc un pacte de progrès, de démocratie sociale, d'éducation, de sécurité et de paix pour toutes les populations.

Plus que jamais, la CGT appelle les salariés à refuser les reculs sociaux et à se mobiliser pour les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail, la protection sociale et les libertés syndicales.

Après le temps du recueillement, les rendez-vous revendicatifs et mobilisations programmés doivent avoir lieu en travaillant des modalités permettant

d'assurer la sécurité des salariés. La CGT engage d'ailleurs une large consultation de ces derniers, afin d'être à leur écoute et de partager leurs propositions pour sortie de la crise et débattre, avec eux, de la nécessaire mobilisation à mettre en œuvre pour y parvenir.

NOTRE DÉMARCHÉ AU CŒUR

La CGT appelle à poursuivre et amplifier les rencontres avec ses syndiqués dans leurs syndicats et sur leurs lieux de travail.

Le 02 décembre 2015, la CGT appelle à une journée nationale d'action, organisée en territoire, ayant pour thème : « NON à la violence sociale ; OUI à l'efficacité économique, sociale et environnementale ».

Enfin, dans le cadre de l'état d'urgence, la CGT, œuvrant à la préservation des droits et de la citoyenneté de tous, a sollicité une rencontre avec le Gouvernement sur le contenu des futures modifications constitutionnelles envisagées et pour les mesures à prendre, allant dans le sens des attentes des salariés.

Pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il ne doit y avoir de trêve dans l'action syndicale pour le progrès social.

Gisèle Bascoulergue



QUAND LA CGT S'ACTIVE

FN À VARENNES SUR ALLIER. QUAND LES FASCISTES SORTENT DU BOIS.

Un collectif d'associations, syndicats et partis politiques appelaient à un rassemblement le samedi 31 octobre à 10 h 30, place des Droits de l'Homme à Varennes-sur-Allier, « pour les droits démocratiques, le droit d'asile, la laïcité, contre le racisme ».

Cet appel faisait suite aux tracts anti-migrants diffusés à Varennes et des articles sur les sites internet islamophobes, « Ripostes laïque » et « Résistance républicaine ». En fait un rassemblement, prévu et organisé par le Front National de l'Allier.

Même si dans cette période de doute, il est difficile de mobiliser les foules, même si ce n'était pas la masse des grands jours, on pouvait cependant estimer à environ 250 le nombre de personnes rassemblées en soutien aux réfugiés.

L'essentiel des militants appartenant à la mouvance humaniste avaient répondu présents à cet appel, et beaucoup d'entre eux se sont succédés à la prise de parole organisée spontanément. C'est Jean Pascal Pradel qui s'est exprimé, afin de rappeler la position de la CGT de l'Allier tout en pointant du doigt les responsabilités du gouvernement actuel.

Une victoire : le groupuscule d'extrême droite "Riposte laïque" a dû renoncer à l'attroupement qu'il a tenté de provoquer devant la Mairie de Varennes- Sur- Allier ce 31 octobre.

ASTEEL CENTRE :

L'expression populaire « pour tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage » s'applique parfaitement chez Asteel Domérat (assemblage carte électronique). En effet, la direction aura tout fait pour fermer le site : ligne de production sortie du site, pas d'investissement, départs en retraite non remplacés, et surtout multiplication des départs en rupture conventionnelle (près de 20 en 3 ans). Tout cela aura contribué à mettre l'entreprise de Domérat en difficultés.

Cette situation, le syndicat l'a dénoncée. Il y a plus de 2 ans, déjà la CGT s'inquiétait. À l'époque, l'action de syndicat n'avait suscité aucune réaction des politiques (Maire de Domérat et Maire de Montluçon), qui aujourd'hui versent des larmes de crocodile. La proximité des élections régionales ne doit pas y être étrangère.

Les licenciements ne sont pas encore prononcés que la direction d'Asteel a décidé de vider l'usine de ses machines en direction d'une autre usine de la région parisienne.

La direction d'Asteel n'a pas perdu de temps. Alors que le vendredi 6 novembre, la CFE-CGC et la CFDT acceptaient de signer le PSE le lundi 9 novembre, c'est avec le cœur gros et un sentiment de colère que quelques salariés se sont retrouvés sur le site pour constater que des camions étaient là pour emmener les machines. Tout cela alors que la direction du travail de Bobigny estimait que les raisons économiques de fermeture du site étaient insuffisantes. Résultat : 23 salariés qui se retrouvent sans emploi !

Et, il y a encore dans ce Pays, des patrons qui pleurent pour réclamer plus de liberté pour licencier, et le pire c'est qu'ils sont soutenus par le gouvernement actuel et suivis par certaines organisations syndicales.

BVAD

Travailler à BVAD peut nuire gravement à la santé!

Le 5 octobre dernier, les salariées de BVAD étaient rassemblées pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail. Mais de cela, peu de personnes en sont informés, (bien que le journal « La Montagne » soit venu, qu'il est vu et entendu, l'impartialité de la presse a été vaincu car l'article n'est jamais paru. Sic).

Les salariées présentes ce jour-là entendaient alerter sur la dégradation de leurs conditions de travail, sur les dizaines de licenciements pour inaptitude, les ruptures conventionnelles. La directrice et Monsieur DURAND, président de l'association, ont refusé de rencontrer les salariées. Il aura fallu des échanges un peu vigoureux pour être reçus. Mais, malheureusement, après cette rencontre, les choses n'ont fait que se dégrader encore, obligeant certaines salariées à faire valoir leurs droits à retraite, afin de préserver leur santé. Qu'à cela tienne ! Comme réponse, la direction a décidé d'engager une procédure de licenciements à l'encontre des salariées. Ces dernières avec la CGT ont décidé de saisir la justice.

Combien de temps encore les salariées de BVAD devront subir cette situation ? La CGT de l'Allier sera aux côtés du syndicat local pour mener d'autres actions pour faire entendre ce qui se passe chez BVAD.

ENVIRONNEMENT RECYCLING :

Encore une fois, les militants bien sûr CGT, mais aussi FSU et Solidaires sont venus en nombre pour soutenir Laurent Indrusiak et Elena Blond, respectivement Secrétaire de l'UD CGT Allier et Secrétaire de l'UL CGT de Montluçon, convoqués pour la troisième fois consécutive au commissariat de police le 20 novembre, toujours à propos de la même histoire de tract que la Direction d'Environnement Recycling estime diffamatoire.

Les questions se faisant plus précises, il est évident que cette audition avait pour vocation à cibler les responsabilités individuelles dans l'écriture du tract et d'un communiqué. Cela laisse donc supposer qu'il pourrait bien y avoir des poursuites engagées et que l'affaire ne sera pas classée. Tout cela parce que la CGT a dénoncé les risques auxquels sont exposés les salariés d'Environnement Recycling.

LES TERRITORIAUX CONTRE LES REMISES EN CAUSE

Le 15 décembre, les agents du Conseil Départemental vont faire entendre leur voix.

En septembre dernier, le Président du Conseil Départemental a annoncé aux syndicats différentes mesures d'austérité (suppression de congés, suppression de 2 jours de maladie, etc...).

Cela ne passe pas du tout, en intersyndicale la CGT, FO et la CFDT ont décidé d'appeler les agents à se mobiliser. Déjà 830 agents (sur 1600) ont signé la pétition proposée. Certaines de ces mesures (notamment sur le temps de travail) doivent être votées en session le 15 décembre, d'où cette date d'appel à la mobilisation.

Nous y reviendrons dans le prochain numéro d'Echo-Flash. Un appel à soutenir nos camarades partira de l'UD dans les prochains jours.

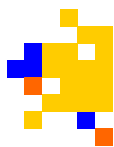
LE 24 NOVEMBRE, LES RETRAITÉS MOBILISÉS, MAIS EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION.

Les organisations de retraités de l'Allier, USR-CGT – UDR – FO – SFR – FSU – UNRPA – SOLIDAIRES et LSR avaient décidé de continuer l'action engagée depuis plusieurs mois pour la défense du pouvoir d'achat des retraités. Dans ce sens, en appui à la journée nationale d'actions, il était prévu un rassemblement le 24 novembre à Moulins.

Suite aux événements du vendredi 13 novembre à Paris, les organisations de retraités de l'Allier ont été contraintes d'annuler le rassemblement et de remettre, ce même jour, une motion en préfecture rappelant au passage leurs légitimes revendications en termes de pouvoir d'achat, mais aussi leur attachement aux libertés individuelles et collectives.

Laurent Indrusiak





PAS TOUCHE À MON LOCAL !

Lors du dernier conseil d'administration du centre de gestion situé à Yzeure le mardi 20 octobre, nous étions une quinzaine de camarades de la coordination syndicale départementale des fonctionnaires territoriaux, pour distribuer notre lettre ouverte, devant le centre de Gestion à tous les élus de ce conseil d'administration. Le but de cette action était de préserver notre local syndical qui est remis en cause à compter du 1^{er} janvier 2016. En voici le contenu :

Lettre ouverte au président du centre de gestion

En date du 28 août 2015, vous avez reçu une délégation de la C. S.D. CGT (coordination syndicale départementale), au sujet du droit syndical, et notamment l'octroi d'un local syndical.

Le décret n° 85-397 du 3 avril 1985, modifié par le décret n° 2014-1624 du 24 décembre 2014 prévoit qu'un local équipé de matériel permettant le travail syndical, soit mis à disposition des organisations syndicales représentées au centre de gestion ou au CSFPT.

Depuis les élections paritaires de 2008, la CGT, seul syndicat s'étant présenté aux élections, utilise le local syndical situé dans les locaux du Centre de Gestion pour les raisons suivantes : La proximité du CDG, la tenue de permanences syndicales pour recevoir les agents des collectivités dépendant du Centre de Gestion, les réunions de préparation des instances paritaires, CTP, CAP, Commission de Réforme, le Conseil de Discipline, les réunions de notre Coordination Syndicale Départementale, les formations syndicales.

Nous vous rappelons que la CGT est, démocratiquement, la première organisation syndicale, et elle seule, utilise le local syndical. Par ailleurs, le secrétaire du CHSCT, instance paritaire de plus en plus importante est un élu CGT.

Nous avons toujours œuvré, tout en défendant nos idées, bien sûr, à maintenir de bonnes relations avec le CDG, et à la défense des agents tant dans les instances paritaires que dans les permanences syndicales et suivi des salariés. Nous considérons donc que la limitation à l'accès et à la proximité du CDG en supprimant le local syndical équivaut à une atteinte au droit syndical. Pourtant, des moyens existent.

Aucune décision n'a été prise le 28 août 2015. C'est pourquoi, nous revenons vers vous pour réaffirmer notre volonté de pouvoir continuer à bénéficier du local syndical du CDG.

Vous souhaitant bonne réception de nos revendications, acceptez, Monsieur le Président nos respectueuses salutations.

Kwasniewski Christian.

Les actes du Comité Général de l'UD

Le 22 octobre dernier se tenait le Comité Général de la CGT de l'Allier à Montmarault (voir Echo-Flash n°253). Nous reprenons dans cet article les décisions essentielles qui sont l'émanation de ces travaux et qui dressent la feuille de route des engagements à tenir jusqu'à la réalisation du prochain congrès de l'UD.

Une motion pour les salariés d'Air France

Devant la campagne écœurante de dénigrement des salariés et des militants syndicaux de l'entreprise victimes de la répression syndicale visant à museler leur riposte, les participants au comité général ont adopté une motion de soutien dénonçant l'attitude de leur direction et du gouvernement complaisant.

Un collectif jeunes pour l'UD

Déjà décidé par notre précédent congrès la nécessaire mise en place d'un collectif jeunes au sein de notre Union Départementale a été réaffirmée. La responsable des jeunes CGT sur le plan national s'est déclarée disponible pour aider à cette mise en place et le collectif « vie syndicale » de l'UD devra réfléchir à des propositions à formuler en ce sens.

La campagne d'abonnement Bi média-NVO

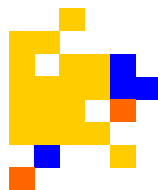
L'Union Départementale a décidé de relayer la campagne de conquête du lectorat NVO sur le territoire départemental. Pour ce faire, elle impulsera, en appui avec les Unions Locales, des débats dans l'ensemble des syndicats du département en 2016 pour que chacun d'entre-eux bénéficie d'un abonnement au bi-média. En parallèle, la campagne d'abonnement des élus et mandatés sera également impulsée. A noter la prise en charge de 50% du coût de l'abonnement de la première année par le Comité Régional CGT.

Des journées d'étude et de réflexion militante

1. Pour redynamiser la campagne contre les idées nauséabondes du Front National, les participants ont décidé la tenue d'une journée d'étude sur cette thématique à tenir prochainement.
2. Décryptage des lois Macron, Rebsamen et celle à venir concernant la révision du Code du Travail.
3. In dépendance de la presse face l'idéologie dominante avec projection du film « les nouveaux chiens de garde ».

Jean-Pascal Pradel

HÔPITAL DE MONTLUÇON : PRONOSTIC VITAL ENGAGÉ



Une fois encore l'hôpital public défraie la chronique. Sommé de réaliser des économies drastiques, victime de la conjugaison d'emprunts toxiques et d'une tarification à l'activité, véritable usine à fabriquer des déficits. La maîtrise comptable est légion et les patients et personnels doivent payer l'addition ; les premiers en ayant de plus en plus de difficultés d'accès et des délais de prises en charge rallongés, les seconds en payant le prix fort sur les économies liées à la masse salariale en voyant les postes se réduire comme « peau de chagrin ». Malgré tout, la riposte s'organise et la CGT entend bien ne pas laisser faire. Joëlle Soupizet, Secrétaire Générale et Magalie Souche membre de la direction du syndicat, nous éclairent sur les enjeux qui pèsent sur l'établissement.

Echo-Flash : *L'hôpital de Montluçon est en proie à une actualité tourmentée. Peux-tu nous expliquer quels en sont les tenants et les aboutissants ?*

Joëlle : Tout d'abord il faut savoir que le cas de l'hôpital de Montluçon, même s'il est actuellement particulièrement aigu, s'inscrit dans un plan national de remise en cause de l'offre de soins publique et que malheureusement d'autres établissements sont frappés de plein fouet ou vont l'être.

Magalie : Pour notre hôpital l'enjeu en est la survie même. Après plus de 100 suppressions de postes en 2013, les pouvoirs publics exigent 40 suppressions d'ici fin 2015, avec en plus l'ouverture de la coronarographie et de l'Unité neuro-vasculaire, la fermeture de 35 lits de médecine et la reprise des pseudo-négociations avec le privé. C'est signer la mise à mort de l'hôpital public et un danger grave pour la santé de la population du bassin.

Echo-Flash : *La clinique de Montluçon, nouvellement baptisée « hôpital privé », vient d'obtenir par jugement l'autorisation de son activité d'accueil urgence. Quelles en sont les conséquences pour la réponse de soins publics ?*

Joëlle : A noter que cette autorisation de 2 services d'urgences était une quasi-exception dans une ville de la grandeur de Montluçon et elle est toujours un non sens.

Cette décision va évidemment impacter l'activité du Centre Hospitalier, mais dans une moindre mesure puisque des

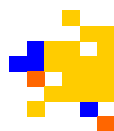


"urgences" étaient tout de même ouvertes jusqu'à 20h, qu'une majeure partie des urgences de la clinique étaient en fait de l'activité programmée et que la plupart des patients âgés, poly pathologiques seront redirigés sur l'hôpital.

Echo-Flash : *L'unité syndicale pour la défense de l'hôpital semble de mise. Comment la CGT entend-elle mener la bataille ?*

Magalie : L'unité syndicale est de mise, mais au-delà l'unité de toute la communauté hospitalière, médecins compris. Cette communauté se rejoint dans son analyse et son rejet des injonctions du COPERMO, relayées ou devancées par l'Agence Régionale de Santé. La CGT mettra tout en œuvre pour que cette unité perdure, pour l'intérêt de l'hôpital public, de ses employés et des usagers! Tout en sachant qu'il peut y avoir divergences quant aux suites à donner pour les "négociations" avec le privé. Notre position est ferme: aucun service, aucun lit ne doit être "bradé" au privé. Chaque citoyen et patient doit rester libre de choisir entre le public et le privé!!!!

Propos recueillis par Jean-Pascal Pradel



LA SYNDICALISATION DANS L'ALLIER

Une fois par trimestre les syndicats du département sont sollicités par l'UD pour faire un bilan sur la syndicalisation dans leurs entreprises. Les retours ne sont pas toujours à la hauteur de nos attentes concernant la syndicalisation mais force est de constater que nos structures, pour diverses raisons, ne répondent pas systématiquement, ce qui crée une méconnaissance de l'évolution du nombre de nos syndiqués.

Etat des lieux des nouvelles adhésions connues à l'Union Départementale

Nous pouvons toutefois faire un bilan partiel à partir des informations collectées par l'UD pour l'année écoulée, même si celle-ci n'est pas tout à fait terminée.

Les chiffres ci-dessous traduisent la différence entre les résultats enregistrés dans le projet de syndicalisation et ceux qui n'y sont pas. Nous rapportons également les retours du questionnaire des rendez-vous syndicalisation 2015 par trimestre.

Juin : 6 retours pour 23 Nouvelles Adhésions (Organisme sociaux 2, FAPT 4) dont 17 émanent du projet (CH Vichy 6, Carrefour Montluçon 3, Commerce Montluçon 8).

Septembre : 6 retours pour 31 NA (FAPT 5, USD santé Moulins 5) dont 21 émanent du projet (Sagem 5, Amis 6, CH Montluçon 5, Moulins mobilité 5).

Novembre : 4 retours pour 5 NA (FAPT) dont 4 émanent du projet (CH Vichy 1, Commerce Montluçon 1, Carrefour Montluçon 2).

Depuis le début 2015, connues à l'UD: 59 adhésions dont 42 émanent du projet de syndicalisation.

Nous notons la création de 3 nouvelles bases avec des élections récentes où la CGT assoie son audience : Thermes de Nérès les Bains (Semet), Generali PMC13...

La liste n'est pas exhaustive et nous devons y rajouter les résultats des élections professionnelles du mois d'octobre chez Amis à Montluçon où la CGT enregistre 77% d'audience. Il est sans doute utile de rappeler que le syndicat Amis travaille à la syndicalisation et est partie intégrante du projet départemental ce qui concoure, sans doute, à l'appréciation positive de ces résultats.

A noter l'importance des rendez-vous de syndicalisation puisque, outre l'intérêt pour notre connaissance départementale, l'UD doit répondre également au rendez-vous confédéral concernant les adhésions nouvelles.

Didier Blondet



Mutuelle Familiale Centre-Auvergne

4 bureaux à votre service



NOUVEL ACCORD NATIONAL
SUR LA PROTECTION SOCIALE
DE VOS SALARIÉS
PRENEZ L'INITIATIVE !
AVEC LA MFCA

VICHY (Siège social)
 30 bd Gambetta
 03207 VICHY CEDEX
 Tél. 04 70 31 41 18
www.mutuelle-mfca.fr

MONTLUÇON
 73 avenue de la République
 Tél. 04 70 05 89 15

MOULINS
 87, rue d'Allier
 Tél. 04 70 46 22 57

CLERMONT-FERRAND
 16, rue Saint Genès
 Tél. 04 73 16 13 12

www.mutuelle-mfca.fr

